

LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE L'AÉROGARE DE TUNIS EL AOUINA

La récente visite d'inauguration des nouveaux aménagements de l'Aérogare d'El-Aouina par M. Lemaire, Secrétaire Général à l'Aviation Civile et Commerciale, démontre, s'il en était besoin, l'intérêt que la Métropole attache à l'amélioration de ses relations avec la Régence de Tunisie, intérêt souligné par M. le Résident Général et le Représentant de S. A. le Bey.



L'Aérogare de Tunis - El-Aouina, vue de l'aire de stationnement

Dans le domaine aérien, le développement de ces échanges peut être concrétisé par le tableau ci-dessous, du mouvement de l'aérodrome d'El-Aouina.

Années	AVIONS		PASSAGERS		
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Transit
1946	3.256		10.468	10.157	9 641
1947	6.816		20.497	21.088	31.934
1948	3.484	3.488	30.209	30.730	22.674
1949	3.247	3.239	33.329	36.449	19.242
1950	2.692	2.692	33.648	35.479	13.735
1951	2.522	2.521	38.922	40.902	11.999
1952	2.315	2.308	41.474	44.830	10.866
1953	2.055	2.054	46.073	47.808	9.835
1954	2.022	2.023	54.556	59.308	8.437

Nous constatons que si depuis huit ans, le nombre total des avions civils fréquentant l'aérodrome d'El-Aouina a diminué, par contre le trafic des passagers est en accroissement constant. Cet accroissement demeure, malgré la baisse notable du nombre des passagers en transit.

L'augmentation du nombre des passagers « avion » et l'accroissement à partir de 1953, de la capacité des avions en service sur les lignes d'Afrique du Nord a entraîné une révision complète des installations au sol et en premier lieu des gares aériennes.

Dans ces conditions, Tunis - El-Aouina a subi les vicissitudes inhérentes au progrès et cherche à se moderniser pour permettre :

- une plus grande rapidité du trafic ;
- une amélioration du confort des passagers;
- de plus grandes facilités aux usagers;
- l'agrément du visiteur.

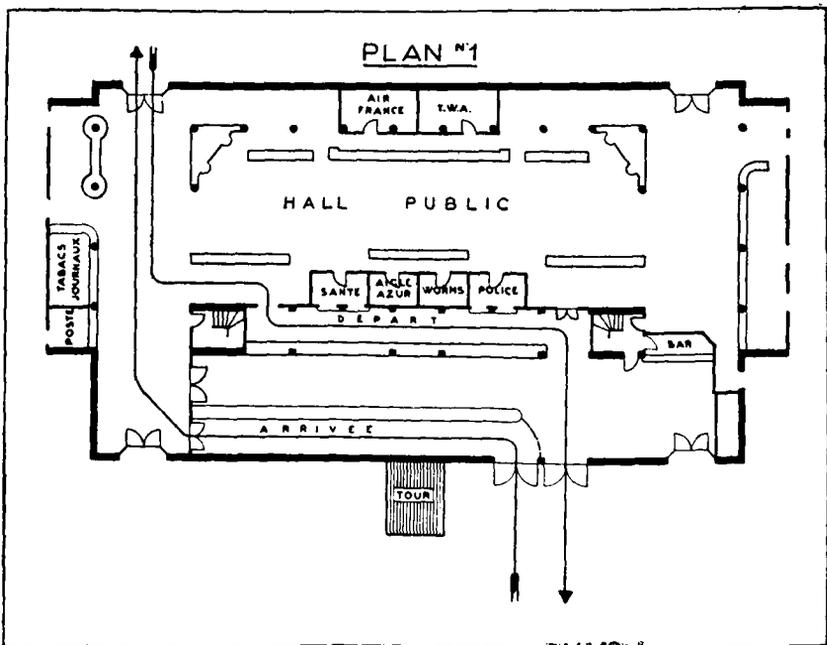
I. — AUGMENTATION DU DEBIT DE L'AEROGARE

L'aérogare qui date de la guerre, avait été conçue dans le simple but de grouper avant l'embarquement, les passagers (généralement militaires) qui prenaient d'avion. Il n'était pratiquement pas question de bagages, ni de formalités de douane et de Police.

La conversion de cette aérogare en vue du trafic civil, a nécessité l'aménagement de locaux alignés selon le circuit emprunté au départ ou à l'arrivée par les passagers.

La circulation dans l'ancien bloc trafic, dont la démolition a été entreprise en 1952, se faisait dans le sens transversal de l'Aérogare et les installations des Services de Police et de Douane étaient si exigües qu'un seul mouvement pouvait être réalisé (Plan n° 1). Le contrôle de police en particulier n'était possible que par deux agents travaillant dans de mauvaises conditions. La durée des contrôles au sol était grande et n'aurait pu être compatible avec la mise en service des avions à forte capacité et l'augmentation de la flotte aérienne tunisienne.

Enfin, il n'y avait aucune canalisation systématique des passagers à l'arrivée ou au départ. Il s'ensuivait que le grand hall public était pratiquement vide et que tous les passagers se bouscuaient devant la seule porte d'entrée de la partie sous douane.



Un nouveau plan de masse de l'aérogare a donc été étudié dont une première tranche de réalisation est terminée.

Le nouveau bloc trafic est conçu pour répondre aux trois impératifs suivants :

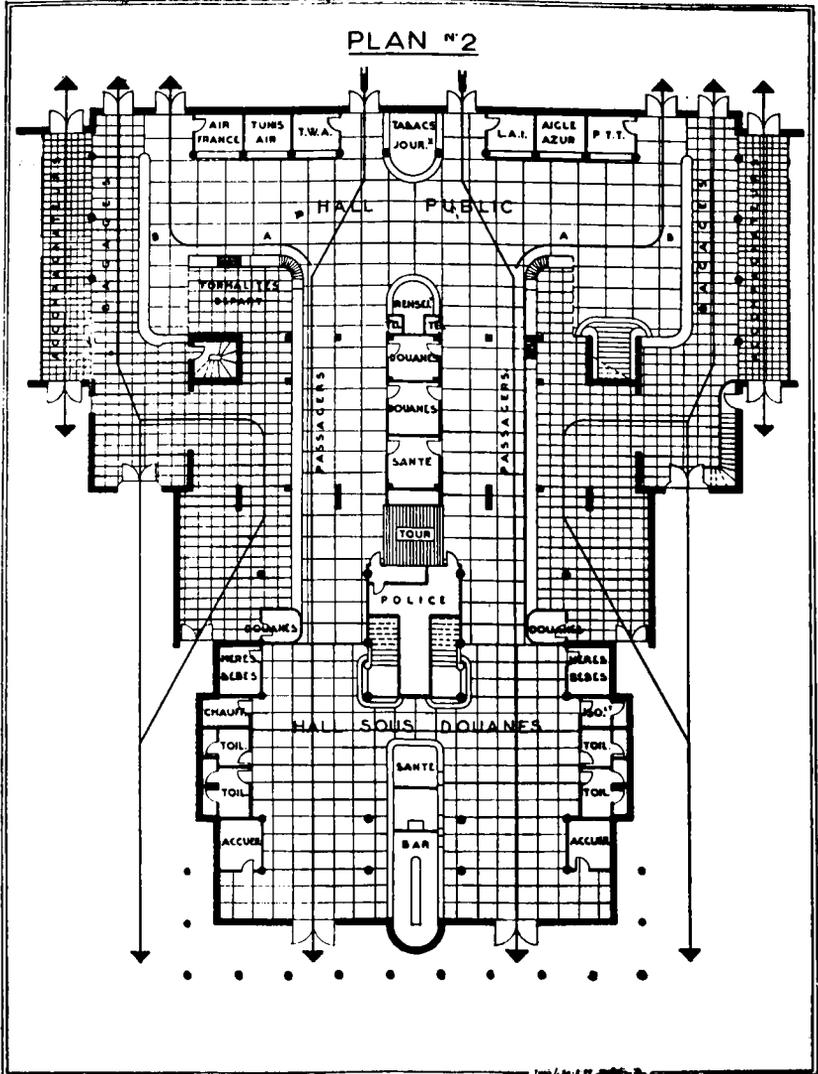
- a) El-Aouina est un aéroport douanier ;
- b) deux mouvements doivent pouvoir se produire simultanément en n'importe quel sens ;
- c) El-Aouina étant proche de Tunis, une importance spéciale doit être donnée à l'enregistrement des bagages à l'Aéroport, opération faite à la station ville dans d'autres aéroports.

El-Aouina étant un aéroport douanier, les passagers doivent avoir un contact facile avec les Services des Douanes, de Police et de San-

té. Le contrôle de police et de douane n'existe qu'au départ de la Tunisie ou à l'arrivée des avions venant de l'étranger.

Le contrôle sanitaire a lieu seulement lorsque des épidémies sont signalées.

La Direction de l'Aéronautique Civile a donc adapté le plan du nouveau bloc trafic à ces besoins.



Comme on le voit sur le plan n° 2, il existe :

- Un grand hall public libre d'accès ;
- Un hall plus petit pour les passagers sous douane ou en transit ;
- Deux blocs sous douane, où sont stockées à l'arrivée ou au départ, les bagages à examiner par le service des douanes.

Le franchissement de la limite sous douane n'est autorisé au passager, que lorsqu'il a accompli les formalités de police et de douane.

El-Aouina est principalement (90% à l'heure actuelle) une aéroport terminale. Toutefois, les passagers en transit trouveront à leur disposition les deux salles du hall sous douane, avec un service Tabac-journaux et un bar. Ils auront accès au restaurant sous douane à l'étage. Au rez-de-chaussée une salle pour les mères de famille a été spécialement aménagée.

Les deux mouvements simultanés peuvent être facilement réalisés compte tenu de la symétrie totale du système. On espère ainsi pou-



Hall sous douane

voir permettre soit deux départs très rapprochés dans deux directions différentes, avec séparations éventuelles des passagers, soit une arrivée en préparant un départ.

En effet, en période d'été, les appareils « Bréguets Deux Ponts », d'Air France ont une rotation très rapide, qui ne leur permet pas de demeurer très longtemps à El-Aouina. La nouvelle disposition per-

mettra aux passagers « arrivée » et aux bagages de ne pas recouper les circuits des passagers et bagages au départ ; l'un ou l'autre des côtés de l'aérogare pourra servir indifféremment aux arrivées ou aux départs.

Cette différenciation des passagers arrivée et départ, sera plus nette encore si l'on remarque que l'enregistrement des bagages et leur redistribution se fait en deux points différents « A » et « B ».

Le voyageur peut ainsi espérer moyennant une réduction du temps de transport au sol des bagages par les compagnies aériennes, gagner un quart d'heure sur la durée du voyage Marseille-Ville — Tunis-Ville par exemple.

II. — AMELIORATION DU CONFORT DES PASSAGERS

L'aérogare actuelle telle qu'elle est exploitée présente pour le candidat passager quelques inconvénients ; en particulier, il risque d'être à tout moment heurté par quelque charriot à bagages. Ce danger, dû au cisaillement des circuits bagages - passagers, sera évité dans la nouvelle distribution. Les passagers entreront au centre de l'aéro-



Banque de visite de douane

gare ; les bagages descendus des cars venant de la ville seront transportés aux extrémités du hall (circuit bagages-ville).

Un kiosque à journaux et des cabines téléphoniques seront placés au centre de l'aérogare. Un bureau de poste facilitera toutes les transactions et envois faits par les passagers.

III. — FACILITES LAISSEES AUX USAGERS

L'aérodrome d'El-Aouina est une communauté de 2.000 habitants et nombreux sont les usagers : employés des services, commerçants, transitaires, compagnies aériennes.

Les locaux laissés disponibles par une redistribution des services, vont permettre une rationalisation de la répartition des surfaces, mises à la disposition des divers usagers.

Le service de la poste aérienne verra s'accroître ses locaux. Ceux du service des douanes seront regroupés. Les agents des Compagnies Aériennes auront un accès plus commode vers le hall des passagers.

Les services techniques enfin, groupés dans l'aile Est seront réorganisés.

IV. — EL AOUINA, BUT DE SORTIE

La proximité de Tunis a toujours attiré à El-Aouina une foule d'accompagnateurs, sans commune mesure avec celle constatée sur les aéroports plus éloignés des centres urbains (Le Bourget, Bordeaux, Marseille, par exemple...).

Ceci a conduit le Service des Bases Aériennes, à aménager à l'étage de l'aérogare, un bar-restaurant hors douane, ayant vue sur les pistes et où les familles et amis pourront attendre l'arrivée ou le départ de leurs parents dans un cadre agréable. Le restaurant sera d'ailleurs agrandi après la création d'une nouvelle Tour de contrôle. Sa vue sera alors dégagée parfaitement sur toutes les pistes.

Par la modernisation des installations mises à la disposition de ses usagers, l'aéroport d'El-Aouina, suit les rapides progrès enregistrés dans le domaine aérien. Son aérogare rivalise avec bien des réalisations métropolitaines ou étrangères à plus fort trafic. Puissent des avions plus nombreux, fréquenter des pistes dont on voudrait qu'elles soient à la mesure des bâtiments.

Bernard PAULIAC,

*Ingénieur des Travaux Publics.
Service des Bases Aériennes.*